

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de Parc naturel régional : la réflexion ouverte aux citoyens

Le projet de Parc naturel régional est invité aux Journées mondiales des zones humides pour aller à la rencontre des citoyens et recueillir leurs attentes vis-à-vis de cette démarche.

La trentaine d'élus et de représentants de conseils de développement, réunis autour du projet de Parc naturel régional imaginé à l'échelle de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand Lieu, a souhaité associer à cette démarche les habitants des 39 communes potentiellement concernées. Sur l'année 2022, en différents lieux, un cycle de plusieurs Rencontres citoyennes a été imaginé autour des thèmes de l'eau, de la biodiversité, de la santé, de l'agriculture, de l'éco-tourisme... suivi en fin d'année d'un colloque.

La première Rencontre citoyenne se tiendra à Saint Mars de Coutais, salle Saint-Marine le samedi 26 février de 15h à 18h. Elle réunira des experts et des acteurs locaux, qui œuvrent à la protection et à la valorisation des zones humides, pour débattre avec le public, autour du rôle d'un Parc naturel régional dans la préservation et le développement de nos territoires.

Martial Catherine, Expert dans la surveillance du milieu marin-littoral - retraité IFREMER, Claude Naud, Président du Bassin versant de Grand Lieu, François Forest, président de l'Union des marais du sud Loire, Hervé de Villepin, Directeur d'exploitation SAH Sud Loire, Jean-Marc Gillier, Directeur de la Réserve naturelle nationale du lac de Grand Lieu et Eric Provost, Président du Parc naturel régional de Brière, nous font l'honneur de participer à cette rencontre citoyenne. Le rôle et l'importance des zones humides, qui s'étendent de l'estuaire de la Loire au lac de Grand Lieu, seront abordés, suivis de la fonction des marais, de leur singularité hydraulique et d'un état des lieux de la biodiversité du lac. Enfin, l'exemple de la Brière et des actions du parc pour préserver et valoriser les zones humides apporteront un éclairage sur la pertinence d'un tel projet à l'échelle de notre territoire d'eau.

« L'eau constitue un marqueur identitaire très important. Elle est le trait d'union entre nos territoires. » explique Mickaël Derangeon, adjoint au maire de Saint-Mars de Coutais en charge du cadre de vie et de l'environnement. « La variation des niveaux d'eau, due au relief, à la saisonnalité, aux marées et au système hydraulique réversible des marais et de l'Acheneau, fait de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand Lieu un espace spécifique, un monument écologique qui doit être perçu dans sa globalité », témoigne Cécilia Nicolas, directrice d'Estuarium. « Cet ensemble cohérent, autour de son fleuve et de son lac, forme un couloir de migration essentiel pour de nombreux oiseaux et poissons qui n'ont que faire des frontières administratives », renchérit Mickaël Derangeon. Jean-Claude Lemasson, vice-président de l'association Sud Loire Avenir, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu, rappelle que « c'est par la prise de conscience d'une même singularité que les habitants seront amenés à vouloir protéger et mettre en valeur cette richesse. Le territoire gagnera en attractivité, tant au niveau touristique que dans l'apport de nouvelles activités économiques ».

Possibilité de participer à cette rencontre citoyenne en présentiel ou à distance. Inscription sur le site internet : www.saintmarsdecoutais.fr

Contacts presse :

SAINT MARS DE COUTAIS - Mickaël DERANGEON – 06.61.50.24.57 – environnementsante@saintmarsdecoutais.fr

ESTUARIMUM - Cécilia NICOLAS – 06.61.76.71.80 – cecilia.nicolas@sfr.fr

SUD LOIRE AVENIR – Didier RONTE – 06.03.52.18.95 – objectif-horizon@orange.fr

15 février 2022